

Adoption / retrait de l'autorite parentale

Par anamiel, le 12/06/2019 à 22:59

Bonjour

Je suis séparé depuis 3 ans et demi du père biologique de mes enfants.

Il n'a pas vu les enfants depuis 2 ans et n'a pas donné de nouvelles depuis 1 an ni donné 1€ depuis 2 ans. Il est alcoolique depuis plusieurs années.

Je suis en couple depuis 2 ans et demi, et mon compagnon s'occupe de mes enfants comme ci c'était les siens et les considère comme tel.

Je souhaite enlever l'autori Parental au géniteur et par la suite que mon nouveau compagnon (une fois qu'on sera mariée) puis adopter mes enfants.

Mes craintes sont qu'il saisisse une audience pour faire valoir des droits et que le juge accorde des visites médiatisées ou autres...

Avez vous des conseils à me donner?

Merci